

Agrément Technique ATG avec Certification



ATG 2875

TOITURES - SYSTÈME
D'ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE

BITUME PLASTOMÈRE /
ÉLASTOMÈRE

DERBIBRITE NT,
DERBIGUM AQUATOP,
DERBIGUM ARTE,
DERBISOLAR BASE

Valable du 18/01/2016
au 17/01/2021

Opérateur d'agrément et de certification



BCCA

Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53 - BE - 1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be

Titulaire d'agrément :

IMPERBEL SA
Bergensessteenweg, 32
BE - 1651 Lot
Tél. : +32 2 334 87 00
Fax : +32 2 378 14 69
Site Web : www.derbigum.be
E-mail : info@imperbel.be

1 Objet et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le titulaire d'agrément [et le distributeur] est [sont] tenu[s] de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme "entrepreneur", en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme "exécutant", "installateur" et "applicateur".

2 Description

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité pour toiture plate ou en pente dont le domaine d'application est indiqué dans les fiches de pose (voir Tableau 16) et dans l'annexe A¹.

¹ cette annexe A fait partie intégrante du présent ATG.

Le système se compose des membranes d'étanchéité DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE, qui doivent être utilisées avec les produits auxiliaires décrits dans cet agrément en conformité avec les prescriptions d'exécution reprises dans le § 5.

Les membranes d'étanchéité sont soumises à une certification de produit selon le règlement de certification d'ATG d'application. Cette procédure de certification consiste en un contrôle continu de la production par le fabricant, complété par un suivi régulier externe effectué par l'organisme de certification désigné par l'UBAtc asbl.

De plus, l'agrément de l'ensemble du système repose sur l'utilisation des produits auxiliaires pour lesquels l'attestation de la conformité aux critères de prestation ou d'identification donnés au § 3.2 permet de garantir la confiance en leur qualité.

3 Matériaux, composants du système d'étanchéité de toiture

3.1 Membranes d'étanchéités

Tableau 1 – Membranes d'étanchéité

Nom commercial	Description
DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE	Membrane à base de bitume modifié plastomère et élastomère, armée non-tissé de polyester renforcé de verre recouvert en face extérieure d'un parement acrylique de 350 g/m ²

Ces membranes peuvent être utilisées comme couche supérieure dans les systèmes d'étanchéité prévus dans cet agrément, à condition qu'elles soient utilisées conformément aux prescriptions reprises dans le § 5 et dans la fiche de pose.

3.1.1 Description des membranes

Les membranes d'étanchéité DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE sont obtenues par application d'un liant plastomère et élastomère en sous-face d'une armature composite polyester et verre. Cette armature est recouverte d'un parement de couleur blanche (DERBIBRITE NT et DERBISOLAR BASE), gris foncé (DERBIGUM AQUATOP) ou d'autres couleurs (DERBIGUM ARTE).

Une lisière longitudinale, libre de parement acrylique, et enrobée du même liant bitumineux est prévue.

La face supérieure de la membrane peut être recouverte d'un film polyéthylène (PE) siliconé qui permet de protéger la surface et de garantir la propreté du parement acrylique lors de la manutention et de la pose.

Les caractéristiques des membranes sont données dans le Tableau 2.

Les membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE sont disponibles en une épaisseur de 3,0 mm.

Tableau 2 – DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE

Caractéristique d'identification	DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE	DERBISOLAR BASE
Type d'armature	PY+V 170	
Type de mélange	A	
Membrane		
Épaisseur [mm]	± 5 % 3,0	3,0
Masse surfacique [kg/m ²]	± 10 % 3,40	3,40
Longueur nominale [m]	≥ 10,00	≥ 12,00
Largeur nominale [m]	≥ 1,000	≥ 1,000
Finition		
Face supérieure		
Parement acrylique		X
Parement acrylique + film PE		X
Face inférieure		
Talc		X
Usage		
Pose en indépendance		-
Soudée		X ⁽¹⁾
Dans le bitume chaud		-
Collée à froid		X
Fixée mécaniquement (dans le recouvrement)		-
Application		
Monocouche		X
Multicouche		X
⁽¹⁾ : uniquement en système multicouche		

Les caractéristiques des éléments entrant dans la composition des membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE sont données dans le Tableau 3 (armatures) et le Tableau 4 (liants).

Tableau 3 – Armatures

Caractéristique d'identification	PY+V 170	Parement
Type	non-tissé de polyester renforcé de verre	parement acrylique
Masse surfacique [g/m ²]	± 15 % 170	350
Résistance à la traction [N/50 mm]	± 20 %	
Longitudinale	1.100	-
Transversale	1.100	-
Allongement à la charge max. [%]	± 15 %abs	
Longitudinale	15	-
Transversale	15	-
⁽¹⁾ : la composition du parement acrylique est connue de l'organisme de certification		

Tableau 4 – Liants

Caractéristique d'identification	A
Pénétration à 60 °C [1/10 mm]	≥ 110
Point de ramollissement (B&A) [°C]	≥ 70
Teneur en cendre [%] ± 5 %abs	(1)
Souplesse à basse température [°C]	≤ (1)
(1) : connue de l'organisme de certification	

Les liants utilisés pour la fabrication des membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE sont composés d'un mélange de bitume, de plastomères et d'élastomères ainsi que d'une certaine quantité de charge. Les proportions des liants sont connues par l'organisme de certification et ne sont pas rendues publiques.

3.1.2 Performances des membranes

Les performances des membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE sont données au § 6.1 du Tableau 15.

3.2 Produits auxiliaires

3.2.1 Produits bitumineux auxiliaires

Les sous-couches bitumineuses pour lesquelles la conformité à la PTV 46-002 est certifiée (BENOR) peuvent être utilisées.

Les sous-couches sous certification BENOR sont visibles sur le site www.bcca.be.

Une attention particulière sera portée à la compatibilité des produits bitumineux auxiliaires avec les membranes d'étanchéité utilisées.

3.2.2 Sous-couches

Dans le cadre du présent ATG, les sous-couches ci-après décrites ont été soumises à un examen d'agrément et à une certification limitée par un opérateur de certification désigné par l'UBA^{tc} asbl.

Ceci comprend les éléments suivants :

- Le produit a été identifié à l'aide d'essais types initiaux.
- Le produit est traçable.
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats de ces contrôles sont vérifiés par l'organisme de certification.
- Chaque année, le produit est soumis à des essais de contrôle externes.

3.2.2.1 DERBICOAT S

Les sous-couches DERBICOAT S sont obtenues par enrobage et surfacage d'un voile de verre au moyen d'un liant plastomère.

Tableau 5 – DERBICOAT S

Caractéristique d'identification	DERBICOAT S	
	2,5	3,0
Épaisseur [mm] ± 5 %	2,5	3,0
Longueur [m]	≥ 12,73	≥ 1,100
Largeur [m]	≥ 12,73	≥ 1,100
Teneur en matière extractible [g/m²]	≥ 1.500	≥ 1.900
Prestation		
Résistance à la traction [N/50 mm] ± 20 %		
Longitudinale	500	
Transversale	180	
Souplesse à basse température [°C]	≤ -10	
Résistance au fluage à température élevée [°C]	≥ 140	
Usage		
En indépendance	X	
Soudée	X	
Dans le bitume chaud	-	
Collée à froid	X	
Autocollante	-	
Fixée mécaniquement	-	

3.2.2.2 DERBICOAT HP

Les membranes d'étanchéité DERBICOAT HP sont obtenues par enrobage et surfacage d'un non-tissé polyester renforcé de fils de verre au moyen d'un liant plastomère.

Tableau 6 – DERBICOAT HP

Caractéristique d'identification	DERBICOAT HP		
	2,0	2,5	3,0
Épaisseur [mm] ± 5 %	2,0	2,5	3,0
Longueur [m]	≥12,73	≥12,73	≥12,73
Largeur [m]	≥ 1,100	≥ 1,100	≥ 1,100
Teneur en matière extractible [g/m²]	≥ 1.000	≥ 1.500	≥ 1.900
Prestation			
Stabilité dimensionnelle [%] Longitudinale	≤ 0,5		
Résistance à la traction [N/50 mm] ± 20 % Longitudinale	550		
Transversale	500		
Élongation à la charge max. ± 15 %abs Longitudinale	40		
Transversale	40		
Résistance à la déchirure (au clou) [N] Longitudinale	≥ 150		
Transversale	≥ 150		
Souplesse à basse température [°C]	≤ -15		
Résistance au fluage à température élevée [°C]	≥ 140		
Usage			
En indépendance	X		
Soudée	X		
Dans le bitume chaud	-		
Collée à froid	X		
Autocollante	-		
Fixée mécaniquement	X		

3.2.2.3 DERBICOAT MONO

Les sous-couches DERBICOAT MONO sont obtenues par enrobage et surfacage d'un non-tissé polyester au moyen d'un liant plastomère.

Tableau 7 – DERBICOAT MONO

Caractéristique d'identification	DERBICOAT MONO
Épaisseur [mm] ± 5 %	2,0
Longueur [m]	≥ 12,73
Largeur [m]	≥ 1,100
Teneur en matière extractible [g/m²]	≥ 1.000
Prestation	
Stabilité dimensionnelle [%] Longitudinale	≤ 0,5
Résistance à la traction [N/50 mm] ± 20 % Longitudinale	650
Transversale	550
Élongation à la charge max. ± 15 %abs Longitudinale	35
Transversale	35
Résistance à la déchirure (au clou) [N] Longitudinale	≥ 150
Transversale	≥ 150
Souplesse à basse température [°C]	≤ -15
Résistance au fluage à température élevée [°C]	≥ 140
Usage	
En indépendance	X
Soudée	-
Dans le bitume chaud	-
Collée à froid	-
Autocollante	-
Fixée mécaniquement	X

3.2.2.4 DERBICOAT NT

Les membranes d'étanchéité DERBICOAT NT sont obtenues par enrobage et surfacage d'un non-tissé polyester renforcé de fils de verre au moyen d'un liant élastomère.

Tableau 8 – DERBICOAT NT

Caractéristique d'identification	DERBICOAT NT
Épaisseur [mm] ± 5 %	2,5
Longueur [m]	≥ 7,27
Largeur [m]	≥ 1,100
Teneur en matière extractible [g/m ²]	≥ 1.500
Prestation	
Stabilité dimensionnelle [%]	
Longitudinale	≤ 0,5
Résistance à la traction [N/50 mm] ± 20 %	
Longitudinale	600
Transversale	400
Élongation à la charge max. ± 15 %abs	
Longitudinale	40
Transversale	40
Résistance à la déchirure (au clou) [N]	
Longitudinale	≥ 150
Transversale	≥ 150
Souplesse à basse température [°C]	≤ -15
Résistance au fluage à température élevée [°C]	≥ 125
Usage	
En indépendance	X
Soudée	X
Dans le bitume chaud	-
Collée à froid	X
Autocollante	-
Fixée mécaniquement	X

3.2.3 Colles

3.2.3.1 Colle bitumineuse à froid DERBIBOND S

Tableau 9 – DERBIBOND S

Caractéristique d'identification	DERBIBOND S
Masse volumique [kg/l] ± 5 %	1,10
Reste sec (12 h à 110°C) [%] ± 10 %rel	26,0
Viscosité Brookfield à 20°C et 5 rpm [Pa.s]	17,9 à 33,3
Prestation	
Consommation à la pose [kg/m ²]	1,0 à 1,5 ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	24
⁽¹⁾ : en fonction de la rugosité et la nature du support (se référer à l'ATG 2309)	

La colle bitumineuse à froid DERBIBOND S fait l'objet d'un agrément technique (ATG 2309) avec certification pour l'application en toiture.

3.2.3.2 Colle bitumineuse à froid DERBIBOND NT

Tableau 10 – DERBIBOND NT

Caractéristique d'identification	DERBIBOND NT
Masse volumique [kg/l] ± 5%	1,15
Reste sec (12 h à 110°C) [%] ± 10 %rel	12,6
Viscosité Brookfield à 20°C et 5 rpm [Pa.s]	12,5 à 24,0
Prestation	
Consommation à la pose [kg/m ²]	1,0 à 1,5 ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	24
⁽¹⁾ : en fonction de la rugosité et la nature du support (se référer à l'ATG 2919)	

La colle bitumineuse à froid DERBIBOND NT fait l'objet d'un agrément technique (ATG 2919) avec certification pour l'application en toiture.

3.2.4 Mastic d'adhérence DERBISEAL S

Le mastic d'adhérence DERBISEAL S est fabriqué à base de bitume modifié. Il peut être utilisé pour la réalisation des recouvrements dans les systèmes bicouches.

Tableau 11 – DERBISEAL S

Caractéristique d'identification	DERBISEAL S
Masse volumique [kg/l] ± 5 %	1,00
Extrait sec (12 h à 110°C) [%] ± 10 %rel	85,0
Viscosité Brookfield à 20°C et 5 rpm [Pa.s]	0,090 à 0,390
Prestation	
Temps de séchage [h]	1 à 3 ⁽¹⁾ x à x ⁽¹⁾
⁽¹⁾ : en fonction de la rugosité et la nature du support	

Le mastic d'adhérence DERBISEAL S fait partie du système décrit, mais ne fait pas partie du présent agrément et n'est pas soumis à la certification.

3.2.5 Vernis d'adhérence DERBIPRIMER S

Le vernis d'adhérence DERBIPRIMER S est de type bitumineux, est utilisé pour l'imprégnation à froid des supports et sert de couche d'accrochage.

Tableau 12 – DERBIPRIMER S

Caractéristique d'identification	DERBIPRIMER S
Masse volumique [kg/l] ± 5 %	0,90
Extrait sec (12 h à 110°C) [%] ± 10 %rel	55,0
Viscosité Brookfield à 20°C et 5 rpm [Pa.s]	33,2 à 62,8
Prestation	
Consommation à la pose [kg/m ²]	0,2 à 0,5 ⁽¹⁾
Temps de séchage [h]	1 à 3 ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	24
⁽¹⁾ : en fonction de la rugosité et la nature du support	

Le vernis d'adhérence DERBIPRIMER S fait partie du système décrit, mais ne fait pas partie du présent agrément et n'est pas soumis à la certification.

3.2.6 Isolant thermique

L'isolant thermique doit faire l'objet d'un agrément technique (ATG) avec certification pour l'application en toiture.

3.2.7 Couches de désolidarisation

Tableau 13 – Couches de désolidarisation

Type	Masse surfacique [g/m ²]
Voile de verre	≥ 50
Non-tissé de polyester	≥ 150

Les couches de désolidarisation font partie du système décrit, mais ne font pas partie du présent agrément et ne sont pas soumises à la certification.

3.2.8 Pare-vapeur

Le choix, l'utilisation et la mise en œuvre des pare-vapeur se réfèrent au paragraphe 6 de la NIT 215 (CSTC).

Les pare-vapeur font partie du système décrit, mais ne font pas partie du présent agrément et ne sont pas soumis à la certification.

4 Fabrication et commercialisation

4.1 Membranes

Les membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE ET DERBISOLAR BASE sont fabriquées dans l'usine Imperbel sa à Perwez (BE).

Marquage : les rouleaux de membrane sont pourvus d'un marquage reprenant le nom du produit, le fabricant, le logo de la marque ATG et le numéro d'ATG. Le numéro d'article, les dimensions (épaisseur, longueur, largeur) sont également appliqués sur les rouleaux.

Les rouleaux sont conditionnés en palettes sous une housse thermorétractable.

Le code de production est également appliqué sur le rouleau et la palette.

La firme Imperbel sa assure la commercialisation des membranes.

4.2 Produits auxiliaires

Les sous-couches DERBICOAT S, DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO et DERBICOAT NT sont fabriquées dans l'usine IMPERBEL sa/nv à Perwez (BE).

Les colles bitumineuses à froid DERBIBOND S et DERBIBOND NT, ainsi que le vernis d'adhérence DERBIPRIMER S et le mastic d'adhérence DERBISEAL S sont fabriqués dans l'usine IMPERBEL sa/nv à Lot (BE).

Les autres produits auxiliaires sont fabriqués pour la firme IMPERBEL nv.

La firme IMPERBEL sa/nv assure la commercialisation des produits auxiliaires.

5 Conception et mise en œuvre

5.1 Documents de référence

- NIT 215 : « La toiture plate : Composition – Matériaux – Réalisation – Entretien » (CSTC).
- NIT 239 : « Fixation mécanique des isolants et étanchéités sur tôles d'acier profilées » (CSTC).
- NIT 244 : « Les ouvrages de raccord des toitures plates : principes généraux » (CSTC).
- « UEAtc Technical Guide for the assessment of Roof Waterproofing Systems made of reinforced APP or SBS modified bitumen sheets (2001) ».
- Le Feuillelet d'Information UBAtc n° 2012/02 : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».
- Les directives d'application du fabricant.

5.2 Conditions hygrothermiques – pare-vapeur

cf. NIT 215 (CSTC).

5.3 Pose de l'étanchéité

L'étanchéité de toiture est posée conformément à la NIT 215 (CSTC).

La pente de la toiture est de 2 % ou plus en tout point.

En cas de pose collée à froid, pour des toitures présentant des zones avec une pente supérieure à 10 % sur une longueur d'au moins 1,00 m, les membranes d'étanchéité sont fixées mécaniquement dans les zones concernées pour éviter les glissements de la membrane durant sa prise.

Le travail est interrompu par temps humide (pluie, neige, brouillard) et lorsque la température ambiante est inférieure à +5 °C. Le travail peut reprendre à condition que le support soit sec.

La fiche de pose reprend la composition de l'étanchéité de toiture en fonction du type de pose et de la nature du support dépendant ou non des prescriptions feu de l'A.R. du 19/12/1997 et des révisions du 04/04/2003, du 01/03/2009 et du 12/07/2012.

La pose est effectuée par du personnel agréé par Imperbel sa.

Le recouvrement des lés est d'au moins 100 mm pour les joints longitudinaux et d'au moins 150 mm pour les joints en about de lé.

La réalisation des joints longitudinaux se fait toujours par soudage à la flamme sur toute la largeur du recouvrement, lequel est ensuite soigneusement comprimé. Pour la réalisation des joints d'about de lé, la face supérieure de la membrane recouverte est chauffée légèrement à la flamme et le revêtement acrylique strié à la truelle afin de garantir un meilleur contact avec la membrane supérieure du joint.

Pour obtenir une bonne soudure, une petite quantité de bitume doit refluer du recouvrement.

Pour des raisons d'esthétique, ce cordon peut être chanfreiné à l'aide d'une truelle chauffée.

La jonction des lés peut s'effectuer à l'aide du mastic d'adhérence DERBISEAL S. Le lé qui recouvre l'autre est aligné de façon à réaliser des recouvrements longitudinaux de 130 mm et transversaux de 150 mm. La jonction des lés s'effectue par l'apport de deux traits pour les joints longitudinaux et trois traits pour les joints d'about de lé. Environ 150 g/m de DERBISEAL S sont appliqués pour chaque trait (soit environ 25 mm x 4 mm de section), à l'aide d'une pompe pneumatique à vis avec embouts adaptés. La jonction est soigneusement comprimée au moyen d'un rouleau métallique. Une petite quantité de DERBISEAL S reflue et dépasse de la ligne de jonction. Tout excès est enlevé au moyen d'une truelle. Le mastic d'adhérence récupéré peut être utilisé pour la réalisation de détails.

5.4 Détails de toiture

En ce qui concerne les joints de dilatation, les relevés, les rives et les chéneaux, il y a lieu de se référer à la NIT 244 (CSTC) et aux prescriptions du fabricant.

Concernant la sécurité au feu, les détails de toiture doivent être exécutés de manière à ce que les fuites d'air soient évitées.

5.5 Stockage et préparation du chantier

cf. NIT 215 (CSTC).

5.6 Résistance au vent

La résistance au vent de l'étanchéité est déterminée à partir de la charge au vent prévue. Celle-ci est calculée selon le Feuillelet d'Information UBAtc n° 2012/02 (UBAtc).

Les valeurs de calcul qui doivent être prises en compte pour le dimensionnement de la résistance au vent sont données dans le Tableau 14.

Tableau 14 – Valeurs de calcul de la résistance au vent

Application	Système	Valeur de calcul
Pose en adhérence totale	Soudé	3.000 Pa ⁽¹⁾
	Collé	
	PU + DERBIBOND S	4.500 Pa ⁽²⁾
	PU + DERBIBOND NT	4.000 Pa ⁽²⁾
	béton + DERBIBOND S	4.500 Pa ⁽²⁾
	béton + DERBIBOND NT	4.000 Pa ⁽²⁾
	bois + DERBIBOND S	4.500 Pa ⁽²⁾
	bois + DERBIBOND	4.000 Pa ⁽²⁾
	MW + DERBIBOND S	3.250 Pa ⁽²⁾
	MW + DERBIBOND NT	5.500 Pa ⁽²⁾
	EPB + DERBIBOND S	3.000 Pa ⁽²⁾
	EPB + DERBIBOND NT	2.500 Pa ⁽²⁾
	autre support/autre colle bitumineuse	2.500 Pa ⁽¹⁾
Fixation mécanique	sous-couche fixée mécaniquement sur tôle d'acier profilée, couche finale en adhérence totale (soudée ou collée)	450 N/fixation ⁽³⁾

- ⁽¹⁾ : cette valeur résulte de l'expérience. Une valeur supérieure peut être utilisée sous réserve de réaliser un essai au vent, mais cet essai ne sera pas couvert par le présent agrément.
- ⁽²⁾ : cette valeur est basée sur les essais réalisés dans le cadre de l'ATG des colles DERBIBOND S (ATG 2309) et DERBIBOND NT (ATG 2919)
- ⁽³⁾ : les fixations mécaniques répondent aux conditions suivantes :
- Le diamètre minimum des vis est de 4,8 mm
 - Les vis sont pourvues d'une pointe autoforante
 - La valeur d'arrachement statique minimale de la vis est de 1.350 N (tôle d'acier 0,75 mm)
 - L'épaisseur minimale des plaquettes est de 1,0 mm pour les plaquettes planes et de 0,75 mm pour les plaquettes profilées
 - La résistance à la corrosion minimale est de 15 cycles EOTA

Les valeurs obtenues tiennent compte de l'effet de la charge au vent avec une période de retour de 25 ans tel que décrit dans le Feuillelet d'Information UBAtc n° 2012/02 (UBAtc).

La fiche de pose doit être prise compte conjointement aux valeurs de calcul.

Ces valeurs de calcul doivent être comparées aux valeurs de calcul pour l'isolant thermique des toitures (cf. l'ATG de l'isolation). La valeur de calcul la plus basse sera prise en compte.

6 Performances

- Les performances des membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE, sont reprises dans le § 6.1 du Tableau 15.

Dans la colonne « EAtc/UBAtc » sont repris les critères d'acceptation fixés par l'UEAtc et/ou par l'asbl UBAtc. Dans la colonne « Fabricant » sont repris les critères que le fabricant lui-même a fixés.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles réalisés et fait partie de la certification produit.

- Les caractéristiques de performance du système d'étanchéité de la toiture sont reprises dans le § 6.2 du Tableau 15 (pour les membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE).

Dans la colonne « UEAtc/UBAtc » sont repris les critères d'acceptation fixés par l'UEAtc et/ou par l'asbl UBAtc. Dans la colonne « Fabricant » sont repris les critères que le fabricant lui-même a fixés. À défaut de ces critères, le(s) tableau(x) mentionne(nt) les résultats d'essais en laboratoire extérieur, les valeurs mentionnées ne découlent pas d'interprétations statistiques et ne sont pas garanties par le fabricant.

Tableau 15 – DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE et DERBISOLAR BASE

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc	Déclarations du fabricant	
			DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE	Essais évalué (1)
6.1 Prestations de la membrane				
Épaisseur [mm]	NBN EN 1849-1	MDV (≥ 3,0/4,0 (2)) ± 5 %	3,0	
Stabilité dimensionnelle [%] Longitudinale	NBN EN 1107-1	≤ 0,5/0,3 (2)	≤ 0,3	X
Étanchéité à l'eau	NBN EN 1928	étanche à 10 kPa	étanche à 10 kPa	X
Résistance à la traction [N/50 mm] Longitudinale Transversale	NBN EN 12311-1	MDV ± 20% MDV ± 20%	1.000 1.000	X X
Élongation à la charge maximale [%] Longitudinale Transversale	NBN EN 12311-1	MDV ± 15 %abs MDV ± 15 %abs	15 15	X X
Résistance à la déchirure (au clou) [N] Longitudinale Transversale	NBN EN 12310-1	≥ 50/150 (2) ≥ 50/150 (2)	≥ 200 ≥ 200	X X
Souplesse à basse température [°C] Initiale Après 28 jours à 80 °C Après 6 mois à 70 °C	NBN EN 1109 (NBN EN 1296)	≤ -15 - ≤ 0 et Δ ≤ 15 °C	≤ -20 ≤ -10 ≤ -5 et Δ ≤ 15 °C	X X X
Résistance au fluage à température élevée [°C] Initiale Après 6 mois à 70 °C	NBN EN 1110 (NBN EN 1296)	≥ 120 ≥ 110	≥ 120 ≥ 110	X X
Aspect visuel Après 1.000 heures d'exposition combinée à l'eau, aux UV(A) et à la chaleur	NBN EN 1850-1 (NBN EN 1297)	Pas de défaut	Pas de défaut	X
6.2 Prestations du système				
6.2.1 Système de toiture				
Poinçonnement statique [classe L] sur EPS 100 sur béton	NBN EN 12730 méthode A méthode B	- / L15 (2) - / L15 (2)	L20 L20	X X
Résistance au choc [mm] sur aluminium sur EPS 150	NBN EN12691 méthode A méthode B	≥ MLV ≥ MLV	≥ 750 ≥ 1.250	X X
6.2.2 Joints de recouvrement				
Résistance au pelage des joints [N/50 mm] Initiale Après 28 jours à 80°C	NBN EN 12316-1	≥ 40 ≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 40 ≥ 25 et Δ ≤ 50%	X X
Résistance au cisaillement des joints [N/50 mm] Initiale Après 28 jours à 80 °C	NBN EN 12317-1	≥ 500 (3) ≥ 500 (3)	≥ 500 (3) ≥ 500 (3)	X X
(1) : X = testé et conforme aux critères du fabricant				
(2) : multicouche / monocouche				
(3) : ou rupture hors joint				
Caractéristiques	Méthode d'essai	Essais réalisés		
6.2.3 Essais au vent (pour les valeurs de calcul, voir le Tableau 14, § 5.6)				
Pas d'essai effectué.				
6.2.4 Résistance chimique				
La membrane résiste à l'action de la majorité des produits, mais pas à certaines substances telles que : l'essence, le pétrole, le benzène, les solvants organiques, les graisses, les huiles, les goudrons, les détergents et produits d'oxydation concentrés et à haute température. En cas de doute, l'avis du fabricant ou de son représentant sera demandé.				

7 Directives d'utilisation

7.1 Accessibilité

Seuls les revêtements d'étanchéité pourvus d'un dallage ou d'un revêtement équivalent sont accessibles. L'accès aux autres revêtements est permis exclusivement à des fins d'entretien.

7.2 Entretien

L'entretien de l'étanchéité de toiture et de sa protection sera effectué annuellement avant et après l'hiver. Il porte sur les points tels que mentionnés dans la NBN B46-001 ou ceux mentionnés dans la NIT 215.

7.3 Réparation

Les réparations d'un revêtement d'étanchéité de toiture ou de sa protection seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que ceux qui ont été utilisés. Les réparations seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du fabricant.

8 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au produit mentionné dans la page de garde de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'Agrément Technique.
- C. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2875) et du délai de validité.
- I. L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de l'article 8.

Fiche de pose des membranes DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE

Les fiches de pose ci-dessous apportent un complément d'explication au Tableau 2 et mentionnent les types de membranes et leurs techniques de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie, telles que prévues par l'A.R. du 19/12/1997, y compris les modifications reprises dans l'A.R. du 04/04/2003, dans l'A.R. du 01/03/2009 et dans l'A.R. du 12/07/2012. Les codes ont été repris de la NIT 215.

Si nécessaire, l'annexe A mentionne de façon détaillée les systèmes de toiture répondant aux exigences incendie telles que décrites précédemment.

Symboles et noms du produit :

◆ = DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE

Symboles utilisés :

○ = l'application n'est pas prévue dans le cadre du présent agrément

[] = requiert une étude complémentaire

Possibilités de pose : voir Tableau 16 + prescriptions des NIT 215 du CSTC.

Tableau 16 – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Toiture	Sous-couche	Support													
				PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG	MW, EPB	ancienne membrane bitumineuse	béton et béton de pente léger	béton cellulaire	multiplex, fibrociment, panneau de particules	panneau en fibres de bois liées au ciment	plancher bois		
				(a)	(a)	(a)	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(e)(f)	(f)				
Couche finale soudée Multicouche (TSs)	d'application	sans ballast	(verniss d'adhérence) + DERBICOAT HP 2,5 ⁽¹⁾	○	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	○	
		avec ballast		○	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	○	
	pas d'application	sans ballast	(verniss d'adhérence) + DERBICOAT HP ⁽²⁾	○	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	○	
		avec ballast		○	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	○	
Couche finale collée à froid Monocouche (TC)	d'application	sans ballast	(verniss d'adhérence) + DERBIBOND NT ⁽³⁾	◆	○	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	
		avec ballast		◆	○	○	◆	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	
	pas d'application	sans ballast		◆	○	○	◆	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○
		avec ballast		◆	○	○	◆	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○
Couche finale collée à froid Multicouche (TCc)	d'application	sans ballast	(verniss d'adhérence) + DERBIBOND NT ⁽³⁾ + DERBICOAT HP 2,5 ⁽¹⁾	◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	
		avec ballast		◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	
	pas d'application	sans ballast		◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○
		avec ballast		◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○
Couche finale soudée Multicouche (TCs)	d'application	sans ballast	(verniss d'adhérence) + DERBIBOND NT ⁽³⁾ + DERBICOAT HP 2,5 ⁽¹⁾	◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	
		avec ballast		◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○	
	pas d'application	sans ballast		◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○
		avec ballast		◆	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	○

Tableau 16 (suite) – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Toiture	Sous-couche	Support													
				Tôle d'acier profilée +							béton et béton de pente léger	béton cellulaire	multiplex, fibrociment, panneau de particules	panneau en fibres de bois liées au ciment	plancher bois		
				PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG	MW, EPB	ancienne membrane bitumineuse							
												(h)	(h)	(h)	(h)(i)	(h)	(h)

Sous-couche fixée mécaniquement, couche finale en adhérence totale (g)

Couche finale soudée	d'application	sans ballast	DERBICOAT HP 2,5 vissée ⁽⁴⁾	◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
		avec ballast		◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
Multicouche (MV _s)	pas d'application	sans ballast	DERBICOAT HP vissée ⁽⁵⁾	◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
		avec ballast		◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
Couche finale soudée	d'application	sans ballast	DERBICOAT HP 2,5 clouée ⁽⁴⁾	○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
		avec ballast		○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
Multicouche (MN _s)	pas d'application	sans ballast	DERBICOAT HP clouée ⁽⁵⁾	○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
		avec ballast		○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
Couche finale collée à froid	d'application	sans ballast	DERBICOAT HP 2,5 vissée ⁽⁴⁾	◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]
		avec ballast		◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]
Multicouche (MV _c)	pas d'application	sans ballast	DERBICOAT HP clouée ⁽⁵⁾	◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]
		avec ballast		◆	◆	◆	◆	○	◆	◆	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]	[◆]
Couche finale collée à froid	d'application	sans ballast	DERBICOAT HP 2,5 vissée ⁽⁴⁾	○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
		avec ballast		○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
Multicouche (MN _c)	pas d'application	sans ballast	DERBICOAT HP clouée ⁽⁵⁾	○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]
		avec ballast		○	○	○	○	○	○	○	○	[◆]	[◆]	○	[◆]

- (1) : les sous-couches DERBICOAT HP 2,5 peuvent être remplacées par les sous-couches DERBICOAT HP 2,0, DERBICOAT S (2,0 et 2,5) ou DERBICOAT NT
- (2) : les sous-couches DERBICOAT HP peuvent être remplacées par les sous-couches DERBICOAT S, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, ou des sous-couches certifiées BENOR V3, V3-PB, V3-APP, V3-SBS, P3, P3-PB, P3-APP, P3-SBS, P4, P4-B, P4-APP ou P4-SBS
- (3) : la colle DERBIBOND NT peut être remplacée par la colle DERBIBOND S
- (4) : les sous-couches DERBICOAT HP 2,5 peuvent être remplacées par les sous-couches DERBICOAT HP 2,0, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, ou des sous-couches certifiées BENOR EP2, EP2-PB, EP2-APP ou EP2-SBS
- (5) : les sous-couches DERBICOAT HP 2,5 peuvent être remplacées par les sous-couches DERBICOAT HP 2,0, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, ou des sous-couches certifiées BENOR P3, P3-PB, P3-APP, P3-SBS, P4, P4-B, P4-APP, P4-SBS, EP2, EP2-PB, EP2-APP ou EP2-SBS

- (a) : PU/PF/EPS : l'isolant est toujours protégé par un parementage adapté
- (b) : CG : les panneaux de verre cellulaire sont recouverts d'un glacis de bitume. Une première sous-couche bitumineuse V3 est déroulée dans le glacis
- (c) : MW/EPB : l'isolant est recouvert d'un revêtement soudable si nécessaire
- (d) : ancienne membrane bitumineuse : il convient d'effectuer un examen de compatibilité
- (e) : béton/béton cellulaire : le béton doit être propre et sec
- (f) : béton cellulaire/bois : des bandes indépendantes sont posées sur les joints (hormis en cas de pose en indépendance)
- (g) : le nombre de fixations mécaniques à prévoir est déterminé par une étude au vent dans laquelle les valeurs d'arrachement des fixations seront prises en compte
- (h) : le type de fixation est adapté au support. Néanmoins, cette application n'est pas couverte par le présent ATG
- (i) : fibrociment : l'étanchéité ne peut être fixée à l'aide de clous



L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de l'Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.eu) notifié par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément Technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).



L'Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé "DAKEN", accordé le 28 septembre 2015.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 18 janvier 2016.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément



Peter Wouters, directeur

Pour l'Opérateur d'Agrément et de certification



Benny De Blaere, directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.



ANNEXE A¹

Résistance à un feu extérieur des systèmes repris dans l'agrément technique

Index 0 : le 18/01/2016 ²

Conformément à l'Arrêté Royal (A.R.) du 19/12/1997, l'A.R. du 01/03/2009 et l'A.R. du 12/07/2012, les bâtiments sont divisés en 2 catégories :

1. les bâtiments pour lesquels les A.R. ne sont pas d'application, à savoir :
 - les bâtiments ayant au maximum deux niveaux et une superficie totale inférieure ou égale à 100 m²,
 - les maisons unifamiliales.
2. les bâtiments pour lesquels les A.R. sont d'application :

Le Tableau 1 donne un aperçu de l'ensemble des essais de résistance à un feu extérieur exécutés selon la TS 1187-1 disponibles dans le cadre du présent agrément ³.

Le Tableau 2 donne un aperçu du domaine d'application.

De plus, conformément à la décision de la Commission Européenne du 06/09/2000 relative à la mise en œuvre de la directive 89/106/CEE du Conseil en ce qui concerne la performance des couvertures de toiture exposées à un incendie extérieur, les toitures inversées ou les toitures avec une protection lourde (p.ex. ballast, dalles, ...) sont supposées répondre aux exigences de l'A.R. concernant le comportement au feu.

Note 1 : par « ballast », on entend du « gravier répandu en vrac d'une épaisseur d'au moins 50 mm ou une masse d'au moins 80 kg/m² (granulométrie maximale de l'agrégat : 32 mm ; minimale : 4 mm) ».

Note 2 : par « dalles », on entend des « dalles minérales d'au moins 40 mm d'épaisseur ».

¹ Cette annexe est partie intégrante de l'agrément technique auquel elle se réfère.

² L'index de la version à jour de l'Annexe A peut être contrôlé sur le site de l'asbl UBAtc, www.ubatc.be

³ Les essais sont mentionnés à titre informatif. Ils servent à définir le domaine d'application pour la résistance au feu des systèmes d'étanchéité couverts par cet ATG et ne correspondent pas nécessairement aux applications autorisées dans le cadre de cet ATG. Pour celles-ci, les fiches de pose servent de référence.

ANNEXE A

Tableau 1 – Aperçu des systèmes d'étanchéité pour toitures testés selon la TS 1187-1

	Support	Pare-vapeur	Isolation				Sous-couche / couche de désolidarisation	Application	Pente	Finition de la membrane supérieure	Rapport d'essai
			Type	Ép.	Parement	Fixation					
	DERBIBRITE NT										
01	Bois	-	PU	60 mm	Bitume	Mécanique	-	Monocouche soudée (TS)	15° (27 %)	Parement acrylique	WFRG n°13503+15317A
02	Bois	-	PU	60 mm	Bitume	Mécanique	DERBICOAT HP 2,5	Multicouche soudée (TSs)	15° (27 %)	Parement acrylique	WFRG 14101
03	Métal	-	EPS	100 mm	Bitume	Mécanique	DERBICOAT HP 2,5	Multicouche soudée (TSs)	15° (27 %)	Parement acrylique	WFRG 14779

Note : Les essais sont mentionnés à titre informatif. Ils servent à définir le domaine d'application pour la résistance au feu des systèmes d'étanchéité couverts par cet ATG et ne correspondent pas nécessairement aux applications autorisées dans le cadre de cet ATG. Pour celles-ci, les fiches de pose servent de référence

ANNEXE A

Tableau 2 – Domaine d'application selon le Feuillet d'Information 98/1 de l'UBAfc – « Comportement au feu des toitures plates – L'approche ATG »

DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE										
Application		En adhérence totale soudée				En adhérence totale collée à froid				
		Multicouche TSs		Monocouche TC		Multicouche TCc		Multicouche TCs		
Épaisseur		3,0 mm		3,0 mm		3,0 mm		3,0 mm		
Pente		≤ 20 ° (36 %)		≤ 20 ° (36 %)		≤ 20 ° (36 %)		≤ 20 ° (36 %)		
Composants	Caractéristiques									
Membrane	Couleur		non pertinent		non pertinent		non pertinent		non pertinent	
	Finition	face supérieure	parement acrylique		parement acrylique		parement acrylique		parement acrylique	
		face inférieure	talc		talc		talc		talc	
	Armature		PY+V 170		PY+V 170		PY+V 170		PY+V 170	
Mode de fixation		soudée		collée à froid		collée à froid		soudée		
Colle de la membrane	Type		sans objet pour le domaine d'application concerné		DERBIBOND NT, DERBIBOND S		DERBIBOND NT, DERBIBOND S		sans objet pour le domaine d'application concerné	
	Quantité appliquée				1,00 à 1,50 kg/m ²		1,00 à 1,50 kg/m ²			
Sous-couche	Type		DERBICOAT S, DERBICOAT HP, DERBICOAT NT		sans objet pour le domaine d'application concerné		DERBICOAT S, DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT		DERBICOAT S, DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT	
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F				Euroclasse A1 à F		Euroclasse A1 à F	
	Épaisseur		≤ 2,5 mm				≤ 2,5 mm		≤ 2,5 mm	
	Mode de fixation		soudée				collée à froid		collée à froid	
Isolation	Type		sans	CG, MW, EPB	Sans	PU, MW, EPB	sans	PU, CG, EPS, MW, EPB	sans	PU, CG, EPS, MW, EPB
	Réaction au feu			Euroclasse A1 à F		Euroclasse A1 à F		Euroclasse A1 à F		
	Épaisseur			toute épaisseur		toute épaisseur		toute épaisseur		
	Finition	Face supérieure		toute finition		toute finition		toute finition		
		Face inférieure		toute finition		toute finition		toute finition		
	Mode de fixation			tout mode		tout mode		tout mode		
Colle de l'isolant	Type		si présente,							
	Quantité appliquée		tout type repris dans l'ATG de l'isolant							
Pare-vapeur	Type		sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)	sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)	sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)	sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)
	Réaction au feu			Euroclasse A1 à F		Euroclasse A1 à F		Euroclasse A1 à F		
	Épaisseur			toute épaisseur		toute épaisseur		toute épaisseur		
	Mode de fixation			tout mode		tout mode		tout mode		
Support	avec isolant		selon fiche de pose							
	sans isolant									

ANNEXE A

Tableau 2 (suite) – Domaine d'application selon le Feuillelet d'Information 98/1 de l'UBAfc – « Comportement au feu des toitures plates – L'approche ATG »

DERBIBRITE NT, DERBIGUM AQUATOP, DERBIGUM ARTE, DERBISOLAR BASE										
Application		Sous-couche fixée mécaniquement, couche finale en adhérence totale soudée				Sous-couche fixée mécaniquement, couche finale en adhérence totale collée à froid				
		Multicouche MVs		Multicouche MNs		Multicouche MVC		Multicouche MNc		
Épaisseur		3,0 mm		3,0 mm		3,0 mm		3,0 mm		
Pente		≤ 20 ° (36 %)		≤ 20 ° (36 %)		≤ 20 ° (36 %)		≤ 20 ° (36 %)		
Composants	Caractéristiques									
Membrane	Couleur	non pertinent		non pertinent		non pertinent		non pertinent		
	Finition	face supérieure	parement acrylique		parement acrylique		parement acrylique		parement acrylique	
		face inférieure	talc		talc		talc		talc	
	Armature	PY+V 170		PY+V 170		PY+V 170		PY+V 170		
	Mode de fixation	soudée		soudée		collée à froid		collée à froid		
Colle de la membrane	Type	sans objet pour le domaine d'application concerné				DERBIBOND NT, DERBIBOND S		DERBIBOND NT, DERBIBOND S		
	Quantité appliquée					1,00 à 1,50 kg/m ²		1,00 à 1,50 kg/m ²		
Sous-couche	Type	DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, toute sous-couche BENOR		DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, toute sous-couche BENOR		DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, toute sous-couche BENOR		DERBICOAT HP, DERBICOAT MONO, DERBICOAT NT, toute sous-couche BENOR		
	Réaction au feu	Euroclasse A1 to F		Euroclasse A1 to F		Euroclasse A1 to F		Euroclasse A1 to F		
	Épaisseur	≤ 2,5 mm		≤ 2,5 mm		≤ 2,5 mm		≤ 2,5 mm		
	Mode de fixation	fixée mécaniquement		fixée mécaniquement		fixée mécaniquement		fixée mécaniquement		
Isolation	Type	sans	PU, PF, EPS, MW		sans	PU, PF, EPS, MW		sans	sans	
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F			Euroclasse A1 à F				
	Épaisseur		toute épaisseur			toute épaisseur				
	Finition		Face supérieure	toute finition		toute finition				
			Face inférieure	toute finition		toute finition				
	Mode de fixation		tout mode			tout mode				
Colle de l'isolant	Type	si présente, tout type repris dans l'ATG de l'isolant		sans objet pour le domaine d'application concerné		si présente, tout type repris dans l'ATG de l'isolant		sans objet pour le domaine d'application concerné		
	Quantité appliquée									
Pare-vapeur	Type	sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)		sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)		sans	tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)	
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F			Euroclasse A1 à F				
	Épaisseur		toute épaisseur			toute épaisseur				
	Mode de fixation		tout mode			tout mode				
Support	avec isolant	selon fiche de pose								
	sans isolant									